

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 7 avril 2026 à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DE BONS SOINS AUX ANIMAUX (CBSA)

CONSIDÉRANT l'article 73 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de bons soins aux animaux;

CONSIDÉRANT la résolution 2025-CE669-03.09-R6389 (16 septembre 2025) nommant Carl Marchand, étudiant à la maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire, au comité de bons soins aux animaux, à titre de membre provenant de la communauté étudiante, pour un premier mandat de deux ans, débutant le 16 septembre 2025 et se terminant le 15 septembre 2027;

CONSIDÉRANT la démission de Carl Marchand, à titre de membre provenant de la communauté étudiante, le 3 novembre 2025;

CONSIDÉRANT la résolution CA-07-12-25-05 (18 janvier 2026) de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières recommandant la nomination d'Anthony Capobianco, étudiant à la maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire, au comité de bons soins aux animaux, à titre de membre représentant de la communauté étudiante;

CONSIDÉRANT la résolution CBSA-26-168-06.01 (28 janvier 2026) du comité de bons soins aux animaux recommandant la nomination de Anthony Capobianco, à titre de représentant provenant de la communauté étudiante, pour un premier mandat d'une durée de deux ans;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-CE655-03.06-R6260 (9 avril 2024) nommant Serge Marquis, à titre de membre représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, pour un deuxième mandat de deux ans débutant le 9 avril 2024 et se terminant à la date de la réunion de la commission des études du mois d'avril 2026;

CONSIDÉRANT le désir exprimé par monsieur Serge Marquis de renouveler son mandat;

CONSIDÉRANT la résolution CBSA-26-169-06.01 (18 mars 2026) du comité de bons soins aux animaux recommandant de renouveler le mandat de Serge Marquis, à titre de personne représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, pour un troisième mandat de 2 ans;

CONSIDÉRANT les avis du doyen de la recherche et de la création et du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer Anthony Capobianco, étudiant à la maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire, à titre de représentant provenant de la communauté étudiante, pour un premier mandat de deux ans, débutant le 7 avril 2026 et se terminant le 6 avril 2028;
2. de nommer Serge Marquis, à titre de personne représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, pour un troisième mandat de 2 ans, débutant le 7 avril 2026 et se terminant le 6 avril 2028;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

Me Éric Hamelin
Secrétaire général